

# *Description des choix pédagogiques et de leurs implications sur l'organisation de la classe*

La classe concernée est une classe à deux niveaux : CM1-CM2.

## **A) Elle fonctionne selon les principes de la pédagogie Freinet**

- le tâtonnement expérimental,
- l'expression et la créativité,
- la classe coopérative.

La mise en application de ces principes implique une organisation permettant :

- la construction des savoirs,
- l'émergence de la parole des enfants,
- la culture de l'imaginaire,
- l'individualisation du travail,
- les interactions indispensables à la validation des productions individuelles,
- la vie coopérative nécessaire à la régulation et à la gestion du groupe-classe.

L'essentiel pour nous est bien à la fois de permettre aux individus de se construire comme sujets pensants et agissants et au groupe de produire une culture commune.

## **B) L'emploi du temps**

Il est nécessaire, pour comprendre les lieux et temps d'apprentissage, de préciser certaines plages de l'emploi du temps auxquelles il sera fait référence dans la suite du descriptif et de l'analyse.

### **a) Entretien**

Deux fois par semaine, le lundi et le jeudi matin, la classe mène un entretien. Les enfants peuvent parler de l'actualité, locale ou nationale, des événements qu'ils ont vécus, directement ou par l'intermédiaire des médias.

C'est à ce moment que surgissent les sujets de recherche tant en mathématiques, qu'en écriture ou découverte du milieu (histoire, géographie, sciences, technologie.)

Cet entretien peut durer de quinze à trente minutes.

### **b) Travail individuel**

Tous les jours, des plages de travail individuel permettent aux enfants de travailler seuls ou en groupe en fonction d'un contrat repéré sur un plan de travail. Ce contrat est établi le lundi matin en fonction des projets du groupe et de chacun. L'enseignant a ainsi la possibilité d'intervenir auprès de chaque enfant afin d'analyser sa production et de lui procurer une aide, si nécessaire.

Ces séquences peuvent durer de trente minutes à une heure quinze minutes.

### **c) Séances collectives**

Pendant la semaine, des séances d'une heure sont réservées au travail collectif. C'est au cours de ces séances que les recherches sont lancées puis exposées au groupe.

Pendant ces temps collectifs, les recherches individuelles sont soumises à la confrontation du groupe.

### **d) Réunions de coopérative**

Tous les samedis, pendant une heure, la classe se réunit pour réguler le fonctionnement du groupe.

La séance est menée par un enfant qui est élu régulièrement par la classe.

On y construit les règles qui permettent de régler les conflits et qui déterminent les conditions de vie des individus dans le groupe.

L'enseignant vote avec les enfants, à parité de voix.

C'est au cours de ces séances que des projets ou des sujets de travail sont proposés pour les semaines suivantes. Leur opportunité est discutée au regard des contraintes (instructions officielles, projets antérieurs, etc.) et des prévisions de compte-rendu.

Toutes les activités sont traitées dans l'emploi du temps de façon identique, par alternance de travail individuel et de séquences collectives.